

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 30 octobre à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Guillaume LACROIX, Maire.

Étaient Présents : Mmes Sophie COLAS, Béatrice LACROIX REGNIER, MM Guillaume LACROIX, Michel MINARD, Eric THINET, Jean-Yves BELEY, Ludovic MALLOT, Guillaume de la DURE et M. Nathan JALLET formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur THINET Eric

Une minute de silence a été respectée en mémoire de Monsieur Samuel PATY.



I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 OCTOBRE 2020

Le compte rendu de la réunion du 16 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

II – ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire demande aux élus

Élection du 1^{er} Adjoint :

M. Thinet se présente au poste d'adjoint.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Majorité absolue : 5

M. Thinet : 9 voix.

M Thinet est proclamé 1^{er} adjoint.

Élection du 2^{ème} Adjoint :

Mme Colas t se déclare candidat.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Majorité absolue : 5

Mme Colas : 9 voix.

Mme Colas est proclamée 2^{ème} Adjointe.

Élection du 3^{ème} Adjoint :

M. Minard se déclare candidat.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Majorité absolue : 5

M. Minard : 9 voix

M. Minard est proclamé 3^{ème} Adjoint.

III – DESIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'à la suite de la démission de Monsieur BERNOT, ces délégations doivent être redistribuées.

Considérant que les conseillers communautaires sont désignés après l'élection du Maire et des adjoints, dans l'ordre du tableau du Conseil Municipal;

Il convient de notifier que :

M. Guillaume LACROIX, Maire, domicilié 2 route d'Arban à Montcombroux les Mines est désigné délégué communautaire à la communauté de communes entr'Allier, Besbre et Loire,

M. Eric THINET, 1^{er} adjoint domicilié Le Chalumeau 03130 BERT est son suppléant.

IV – DELEGUES SDE 03

Conformément aux articles L 5211-6, L 5211-7, L 5212-6, L 5212-7 du Code Général des Collectivités territoriales, le Conseil Municipal procède à l'élection de ses délégués.

Sont déclarés élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : BELEY Jean-Yves

Adresse : 1 chemin du coudrais 03130 Montcombroux les Mines

Délégué suppléant : MALLOT Ludovic

Adresse : 19 routes du Donjon 03130 BERT

Pour siéger à l'Assemblée plénière du SDE 03 et à la Commission Consultative Locale

V – DELEGUES SIVOM VALLEE DE LA BESBRE

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune auprès du SIVOM Vallée de la Besbre

Ce syndicat assure la production, le traitement et la distribution de l'eau potable et le diagnostic et l'installation des assainissements non collectifs sur la commune.

Le Conseil Municipal procède à l'élection de ses délégués.

Sont déclarés élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : THINET Éric

Adresse : 14 r Chalumeau 03130 BERT

Délégué titulaire : MINARD Michel

Adresse : Le Bouchon 03130 MONTCOMBROUX LES MINES

Délégué suppléant : LACROIX-REGNIER Béatrice

Adresse : 2 route d'Arban 03130 MONTCOMBROUX LES MINES

Délégué suppléant : BELEY Jean-Yves

Adresse : 1 chemin du coudrais 03130 MONTCOMBROUX LES MINES

VI – DELEGUES SIVOS (SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE)

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant de la commune auprès du SIVOS, syndicat gérant le gymnase du Donjon.

Le Conseil Municipal procède à l'élection de ses délégués.

Sont déclarés élus à l'unanimité :

Déléguée titulaire : MALLOT Ludovic

Adresse : 19 route du Donjon 03130 BERT

Déléguée titulaire : COLAS Sophie

Adresse : La Côte 03130 MONTCOMBROUX LES MINES (vieux bourg)

VII – DELEGUES CENTRE SOCIAL

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la commune pour siéger auprès du Conseil d'Administration du Centre Social « La Farandole » du Donjon.

Le Conseil Municipal procède à l'élection de ses délégués.

Sont déclarés élus à l'unanimité :

Délégué titulaire : JALLET Nathan

Adresse : 58 rue Marie Angèle Cléret 03130 MONTCOMBROUX LES MINES

Délégué suppléant : AUJAY DE LA DURE Guillaume

Adresse : Le Péron 03130 MONTCOMBROUX LES MINES

VIII – DELEGUES COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Monsieur le Maire rappelle que le Comité National d'Action Sociale est destiné au personnel des Collectivités Territoriales. C'est une association loi 1901 qui leur propose des prestations pour améliorer leurs conditions matérielles et morales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à la désignation du représentant du Conseil Municipal.

Est élue :

Madame Béatrice LACROIX-REGNIER est désignée déléguée du personnel.

Adresse : 2 route d'Arban 03130 Montcombroux les Mines

IX – COMMISSIONS COMMUNALES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité pour, les commissions communales sont ainsi définies, Monsieur le Maire étant président de toutes ces commissions :

COMMISSION DES FINANCES : COLAS Sophie / AUJAY DE LA DURE Guillaume

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES : COLAS Sophie/ THINET Éric/ MALLOT Ludovic

COMMISSION DES ASSOCIATIONS : JALLET Nathan/ BELEY Jean-Yves

COMMISSION DES CHEMINS : MINARD Michel/JALLET Nathan/THINET Éric/AUJAY DE LA DURE Guillaume

COMMISSION DES TRAVAUX : MINARD Michel/JALLET Nathan/THINET Éric/MALLOT Ludovic

COMMISSION FLEURISSEMENT ET ILLUMINATION : COLAS Sophie/ LACROIX- REGNIER Béatrice

COMMISSION COMMUNICATION : COLAS Sophie/BELEY Jean Yves/AUJAY DE LA DURE Guillaume

COMMISSION DU PERSONNEL : JALLET Nathan/THINET Éric

COMMISSION DES CIMETIÈRES : MALLOT Ludovic/LACROIX-REGNIER Béatrice

COMMISSION MUSÉE DES VIEUX MÉTIERS : MINARD Michel

COMMISSION MILLE CAFES : BELEY Jean Yves

X – TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose aux conseillers le tableau des effectifs de la commune de Montcombroux-les-Mines au 01-11-2020 :

- 1 emploi adjoint technique à plein temps, catégorie C, titulaire.
- 1 emploi adjoint technique à 28h/35h, catégorie C, titulaire
- 1 emploi adjoint administratif principal 2^{ème} classe 30h/35h par semaine, non titulaire.
- 1 emploi adjoint technique 12h/35h par semaine, non titulaire.
- 1 emploi adjoint technique 15h/35h par semaine, titulaire.
- 1 emploi saisonnier adjoint technique.
- 1 emploi saisonnier adjoint administratif.

Le tableau des effectifs est approuvé à l'unanimité.

XI – APPROBATION DU STATUT DU SIVOM

Monsieur le maire explique le courrier du SIVOM concernant leur statut.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

XII - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire explique qu'un habitant de la commune demande une interdiction de stationner devant les poubelles situées Rue du 18 juin 1940. Le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à prendre les directives afin de faire le nécessaire.

Monsieur le maire explique avoir reçu un courrier de la Trésorerie concernant des produits irrécouvrables. Au vu du montant élevé, le conseil demande à avoir plus d'information et demande la révision au prochain conseil municipal.

Un conseiller demande s'il est possible d'acheter une épareuse de haies. Les conseillers disent que d'autres investissements sont plus urgents dans l'immédiat car ce type de machine est coûteuse.

Eric Thinet demande qu'une débroussaileuse soit achetée pour le printemps aux agents de voirie car la machine actuelle est en mauvaise état de marche. Les conseillers lui demandent de faire faire des devis comparatifs.

Eric Thinet demande s'il est possible de se rendre, sur la Route du Bourbonnais, car des arbres penchent dangereusement sur la ligne EDF. Monsieur le Maire et Monsieur Minard décident de se rendre sur place lundi matin.

Des conseillers demandent qu'un brise-vue soit installé en face du bar de la Forge afin de cacher les poubelles. Ils décident de mettre également un panneau d'affichage incorporé au brise-vue. Projet à l'étude.

La réunion est levée à 21h32.